

**RAPPORT N° 04/1-49**  
**au Conseil Municipal**

**OBJET**

**ACHAT DE MATERIAUX ET DE FOURNITURES DIVERSES**

**APPROBATION DU PROJET**

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES**  
**ET DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)**

Le présent Rapport a pour objet d'autoriser le lancement d'une procédure d'appel d'offres pour l'achat de matériaux et de fournitures diverses.

Il s'agit de procéder à l'approvisionnement des services pour la réalisation de travaux d'entretien et d'aménagement du patrimoine communal (bâtiments communaux, espaces verts, terrains de sports) ou de tous autres travaux liés à l'activité communale.

Le besoin étant clairement identifié, il importe de déterminer :

1. les conditions d'exécution de la prestation afin d'opter pour le mode de passation approprié ;
2. s'il existe des avantages techniques ou financiers à allouer le marché.

Concernant le mode de dévolution du marché, les commandes sont passées tout au long de l'année en fonction des besoins des services et de la capacité de stockage des produits.

Par conséquent, le rythme et l'étendue des besoins ne pouvant entièrement être définis à l'avance, c'est le marché à bons de commande qui permet en l'espèce de répondre au mieux aux attentes de la Commune.

Concernant l'allotissement, «lorsque le fractionnement est susceptible de présenter des avantages techniques ou financiers, les travaux, fournitures ou services sont répartis en lots pouvant donner lieu chacun à un marché distinct».

Dans le cas d'espèce, les conditions de l'allotissement dépendent des caractéristiques techniques des produits (famille de produits) et des objectifs économiques recherchés (stimulation de la concurrence sur les produits à forte consommation).

## RAPPORT N° 04/1-49

En effet, l'allotissement a été établi selon le principe suivant :

1. détermination :

- . de la consommation prévisionnelle de chaque produit calculée à partir de l'analyse des consommations des trois années antérieures ;
- . des familles de produit ;

2. classement de la consommation des produits par ordre décroissant d'importance ;

3. identification des produits à forte consommation (1 lot = 1 produit) et regroupement par famille des produits à faible consommation (1 lot = 1 famille de produits).

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, je vous demande, en conséquence :

1. d'adopter la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché, comme suit :

- procédure d'appel d'offres ouvert à bons de commande (Articles 10, 33, 57 à 59 et 71 du Code des Marchés Publics) ;
- marché décomposé en lots dont le détail est annexé à la Délibération ;

cet allotissement a été établi après classement du prévisionnel de consommation en deux classes, A et B : dans la classe A, chaque produit est égal à un lot ; dans la classe B, les produits sont regroupés par famille, chaque famille représentant un lot ;

- marché à bons de commande fixant une quantité ou un montant minimal et maximal pour chaque lot (confer document en annexe) sur la base d'un prix unitaire HT affecté d'une remise ;
- durée : date de notification au 31 décembre de la même année ;

il pourra ensuite être reconduit 3 fois, sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans ;

- enveloppe budgétaire : estimation prévisionnelle de 600 000 euros par an, les crédits sont inscrits au Bp 2004 sous les Chapitre 011 et Article 6068 ;

**RAPPORT N° 04/1-49**

2. d'approuver le dossier de Consultation des Entreprises et les pièces du marché ;
3. de m'autoriser à engager la consultation ouverte, à passer un (des) marché(s) avec le(s) fournisseur(s) retenu(s) par la Commission d'Appel d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s) ;
4. d'autoriser la signature du (des) marché(s) par mon Délégué ou moi-même.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**LE MAIRE**  
**René-Paul VICTORIA**



**DELIBERATION N° 04/1-49**  
**du Conseil Municipal**

en séance du vendredi 5 mars 2004

**OBJET**

**ACHAT DE MATERIAUX ET DE FOURNITURES DIVERSES**

**APPROBATION DU PROJET**

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES  
ET DE SIGNER LE(S) MARCHE(S)**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Considérant les crédits inscrits sous les Chapitre 011 et Article 6068 du Bp 2004 ;

Sur le RAPPORT N° 04/1-49 présenté par le Maire au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

**ARTICLE 1**

Approuve la procédure de passation, le mode de dévolution et les caractéristiques du marché pour l'achat de matériaux et de fournitures diverses.

**ARTICLE 2**

Approuve le Dossier de Consultation des Entreprises et les pièces du marché.

**DELIBERATION N° 04/1-49**

**ARTICLE 3**

Autorise le Maire à engager la consultation et à passer le(s) marché(s) avec le(s) fournisseurs retenu(s) par la Commission d'Appel d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché(s) négocié(s).

**ARTICLE 4**

Autorise le Maire ou son Délégué à signé le(s) marché(s).

---

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 12 MAR. 2004

**LE MAIRE**  
**René-Paul VICTORIA**



ANNEXE

**ACHAT DE MATERIAUX ET DE FOURNITURE DIVERSES**  
**CLASSE A**

LOTS	DESIGNATION	UNITE	QTE MINI	QTE MAXI
1	PEINTURE EAU BLANCHE 25 KG	BIDON	1187	1780
2	PEINTURE HUILE BLANCHE 25 KG	BIDON	494	741
3	CIMENT CPJ 32 25KG	SAC	4969	7454
4	SAC POUBELLE 100 L	SAC	55682	83523
5	SAC POUBELLE 200 L	SAC	21744	32617
6	TUBE CARRE GALVA 50 X 50 X 6M	PIECE	523	785
7	CONTRE PLAQUE INT 122 X 244 X 9 MM	PIECE	499	748
8	CONTRE PLAQUE INT 122 X 244 X 18 MM	PIECE	241	361
9	PIN AFRIQUE S/3 EN 4M	PIECE	981	1472
10	POIGNEE SERRURE RIVEBLOC A CANON	PIECE	308	463
11	FIL NYLON DEBROUSSAILLEUSE 3MM EN 110M	ROULEAU	440	660
12	METAL DEPLOYE 4M X 2M M12 X 40 GALVA	FEUILLE	96	144
13	SERRURE A ENCASTRER C 12 A CANON 21831	PIECE	308	462
14	VERROU VACHETTE CHROMEE 7644	PIECE	174	262
15	NATTE AFRIQUE S/2 EN 4.50M	PIECE	234	352
16	NATTE AFRIQUE S/3 EN 4.50M	PIECE	347	521
17	BALAI GAZON	PIECE	968	1452
18	CONTRE PLAQUE INT 122 X 244 X 15 MM	PIECE	194	291
19	POUBELLE PLASTIQUE 80 L	PIECE	388	583
20	INDOCHINE S/2 EN 4M	PIECE	212	318
21	INDO 8 X 8 X 6M	PIECE	193	290
22	ROBINET PRESTO 1000 20X27 R 14 109	PIECE	84	126
23	VERROU VACHETTE CHROMEE 7601	PIECE	192	288
24	TUBE CARRE GALVA 40 X 40 X 6M	PIECE	393	589
25	RESERVOIR C.B. PORCELAINE COMPLET	PIECE	58	87
26	INDOCHINE S/3 EN 4M	PIECE	265	398
27	LAME DE VERRE 15.2 X 100 CLAIRE	PIECE	1374	2062
28	MECANISME CHASSE BASSE COMPLET PORCHER	PIECE	137	205
29	CADENAS LAITON 80	PIECE	200	300
30	TOLE PLANE GALVA 1M X 2M X 2MM	PIECE	131	197
31	ROULEAU PEINTURE 175	PIECE	494	741
32	INDO 8 X 8 X 5M	PIECE	191	286
33	ROULEAU PEINTURE 250	PIECE	371	556
34	SABRE A CANNE 32	PIECE	520	780
35	PIN AFRIQUE S/2 EN 4M	PIECE	289	434
36	TUBE GALVANISEE 50 X 60 X 6M	PIECE	97	145
37	CONTRE PLAQUE INT 122 X 244 X 12 MM	PIECE	136	204

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis  
en séance du vendredi 5 mars 2004  
et annexé à la Délibération n° 04/1-49

**LE MAIRE**  
René-Paul VICTORIA



*VICTORIA*

ANNEXE

**ACHAT DE MATERIAUX ET DE FOURNITURES DIVERSES**  
**CLASSE B**

Lots	FAMILLES	MONTANTS MINI	MONTANTS MAXI
38	APPAREILLAGES ELECTRIQUES	11267	16900
39	BOIS	7194	10792
40	CABLES ELECTRIQUES	2997	4495
41	ACCESSOIRES ELECTRIQUES	3074	4611
42	PRODUITS SIDERURGIQUES	35700	53551
43	GOUTTIERES ET ACCESSOIRES	4450	6675
44	TUBES PRESSION ET ACCESSOIRES	7863	11795
45	TUBES GALVA ET ACCESSOIRES	5704	8556
46	FIXATIONS	4558	6836
47	LAMPES DOMESTIQUES	2535	3802
48	MATERIAUX DE CONSTRUCTION	17511	26266
49	ACCESSOIRES SANITAIRES	4556	6834
50	PETIT OUTILLAGE	35661	53492
51	PEINTURE	26771	40157
52	ROBENETTERIE	9603	14405
53	SANITAIRES	6062	9092
54	TUYAU PVC ET ACCESSOIRES	3766	5650
55	AGGLOS	4130	6195
56	BOULONNERIE/VISSERIE	4311	6466
57	TUYAU CUIVRE ET ACCESSOIRES	4138	6207
58	SERRURERIE	18896	28344

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis  
en séance du vendredi 5 mars 2004  
et annexé à la Délibération n° 04/1-49

**LE MAIRE**  
**René-Paul VICTORIA**



*René-Paul Victoria*